Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 80 (1951)

Heft: 13-14

Vorwort: Hommage à M. le Conseiller d'État Bovet : Directeur de l'Instruction

publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage

à M. le Conseiller d'Etat Bovet

Directeur de l'Instruction publique

Au moment où M. Bovet, conseiller d'Etat, quitte la Direction de l'Instruction publique, la Rédaction du Bulletin pédagogique se fait l'interprète du Corps enseignant fribourgeois pour lui adresser un hommage cordial et respectueux.

Nous voudrions lui exprimer, en particulier, notre vive reconnaissance pour les services rendus à la cause de l'enseignement dans le canton. Nous lui sommes redevables de nombreuses démarches en faveur de constructions ou d'améliorations de bâtiments scolaires, d'heureuses solutions de problèmes délicats, nés des relations entre autorités locales et personnel enseignant, l'ajustement des années de service comptant pour la prime d'âge. A lui, nous devons aussi d'avoir préparé la réédition du livre de lecture du cours moyen qui sera bientôt entre les mains de nos élèves, et de la nouvelle carte scolaire du canton de Fribourg.

On n'oubliera pas, non plus, sa gentillesse, sa jovialité, sa profonde compréhension de nos difficultés. Nous garderons de lui un cordial souvenir et nous lui saurons toujours gré d'avoir fait, en toutes occasions, son possible en faveur des instituteurs et institutrices. Il peut être sûr que notre reconnaissance n'est dépassée que par l'extrême sympathie qu'il a constamment témoignée à notre égard.

Nous sommes heureux de confirmer ici toute l'estime respectueuse que nous garderons de l'homme d'Etat intègre qui nous quitte après de nombreuses années de dévouement, et qui nous a donné tant de preuves de grandeur civique et de son sentiment élevé du devoir.

Diese Seite stand nicht für die Digitalisierung zur Verfügung.

Cette page n'était pas disponible pour la numérisation.

This page was not available for digitisation.